

Lettre d'informations – Janvier 2026
INSTITUT SCIENTIS, votre support réglementaire & scientifique



INSTITUT SCIENTIS a le plaisir de vous transmettre son nouveau courriel réglementaire et scientifique de l'année, fondé sur l'holistique des compétences et connaissances de son équipe. Conscientes de l'importance de la qualité des données transmises, ses microbiologistes, toxicologue, chimiste œuvrent au quotidien pour vous apporter des informations précises et utiles.

Toute l'équipe d'**INSTITUT SCIENTIS** vous souhaite une année 2026 lumineuse, emplie de sérénité, de projets inspirants et de succès.

Merci pour votre confiance et votre fidélité. Nous restons à vos côtés pour vous accompagner avec énergie, passion et professionnalisme.
Ensemble, partageons une nouvelle étape réussie !



Pauline, Corinne, Blandine, Caroline

A la UNE

Nouveaux webinaires !

*Durée pour chaque webinaire : 2 heures
Accessible en direct et en replay après la date de diffusion*

Introduction aux NAMs : vers une évaluation toxicologique sans expérimentation animale

Mardi 20 janvier 2026

Evaluer les PE avec les NAMs : vers une toxicologie mécanistique et prédictive

Mardi 17 mars 2026

Filtres Solaires : évaluation toxicologique et enjeux

Mardi 5 juin 2026

Inscrivez-vous sans plus tarder !

Notre dernière formation cosmétique, accessible en ligne

Réglementation européenne cosmétique (7h)

[Nous contacter](#)

Formations 2025-2026 & Webinaires 2026

Cosmétiques

[ANSES-Fluorure de sodium : proposition de classement comme perturbateur endocrinien et toxique pour la reproduction](#)

Suite à des évaluations menées dans le cadre du Règlement CLP (classification, étiquetage et emballage des produits), l'Anses propose de classer le fluorure de sodium comme perturbateur endocrinien pour la santé humaine (catégorie 1) et substance toxique pour la reproduction (catégorie 1B). Le dossier scientifique est en consultation publique sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) jusqu'au 16 janvier 2026.

[Certains produits cosmétiques pour faire pousser les cils ne sont pas sans risque](#)

Certains produits cosmétiques ayant comme effet recherché la pousse des cils, contiennent des prostaglandines qui exposent les consommateurs au risque d'effets secondaires tels que l'assombrissement définitif de la couleur de l'iris et la fonte de la graisse périorbitaire. En attendant les résultats de l'évaluation du Comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs (SCCS), l'Anses avertit le public de la possibilité de survenue de ces effets indésirables

En savoir plus ?

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)

[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) Formation 17 et 22 septembre

[Produits cosmétiques : allégations vs réglementation](#) (1h)

[Allégations – Réglementation & Tests Formation à distance](#) (3h30)

[Notification CPNP : déclarer votre produit en évitant les pièges](#) (1h)

[Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme au Règlement n°1223/2009](#) (1h)

[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin

[Test de sécurité et d'efficacité des produits cosmétiques : comment s'y retrouver ?](#) (1h)

[Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP](#) (1h)

[Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#) (1h)

[Les essentiels des BPF cosmétiques \(ISO 22716\) et du bionettoyage](#) (1h)

[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

Confiez-nous l'évaluation de la sécurité de vos produits cosmétiques !

Rédaction des DIP et rapports sur la sécurité- Evaluation spécifique des conditionnements-Constitution de bases de données personnalisées (Matières Premières-Conditionnements) -Création/Vérification des étiquetages et Conseils en matière de tests et d'allégations -Notification- Assistance réglementaire personnalisée. Prestations internationales.

Biocides - Mélanges dangereux – REACH

[Proposition - Règlement du parlement européen et du conseil modifiant le Règlement \(UE\) n°528/2012 en ce qui concerne la prolongation de certaines périodes de protection des données](#)

La Commission a publié une proposition visant à étendre la protection des données pour toutes les substances actives biocides du Programme d'Examen BPR.

[Surveiller les effets indésirables aigus de la lutte antivectorielle](#)

Les opérations de lutte contre les moustiques vecteurs d'arboviroses s'intensifient chaque année. Pour autant, en 2023 et 2024, les appels aux Centres antipoison pour une intoxication aux produits insecticides utilisés restent peu nombreux et sans gravité. La vigilance reste cependant de mise devant l'augmentation du nombre d'arboviroses, de la densité d'implantation et de l'expansion géographique des moustiques vecteurs d'arboviroses en France hexagonale.

En savoir plus ?

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h)
[Les essentiels de la réglementation biocide européenne](#) (1h) 24 septembre
[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) : **Formation** 28 mai et 02 juin
[Formulation détergents : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)
[Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent](#) **Formation à distance** (1h30) 5 février
[Virologie : Produits virucides d'hygiène cutanée et environnementale](#) **Formation à distance** (5h)
[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)
[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)
[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin
[Notification PCN : à la découverte du portail européen](#) (1h30)
[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants](#) (1h) 24 mars

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, les notifications PCN et RCP (Suisse).

Vérification de la conformité réglementaire-Stratégie de tests- Crédit/Vérification des étiquetages-Déclaration BioCID-Same product-Notification PCN-Formations- Assistance réglementaire et normative

Toxicologie

[Développement d'un seuil d'exposition au site de contact \(SoCET\) pour la sensibilisation cutanée aux substances botaniques et naturelles](#)

La sensibilisation cutanée liée aux plantes et aux substances naturelles reste un défi pratique dans l'évaluation de la sécurité. Ce sont des mélanges complexes, souvent contenant de faibles niveaux de constituants non identifiés avec un potentiel de sensibilisation. À mesure que leur utilisation dans les produits grand public s'intensifie, le besoin de cadres et approches d'évaluation transparents et axés sur l'exposition s'accroît aussi, capables de soutenir une prise de décision cohérente et scientifique.

Les auteurs proposent ici un SoCET de 10 µg/cm², s'appuyant sur les principes dose-réponse et éclairée par une évaluation *in silico* des phytochimiques. Les travaux positionnent ce seuil comme une option de dérogation basée sur l'exposition de niveau 0 dans le cadre du NGRA, aidant à identifier quand la probabilité d'induction de sensibilisation est négligeable.

Bien qu'il ne soit pas destiné à remplacer des évaluations détaillées, le SoCET proposé offre un point de départ structuré et pragmatique pour évaluer des mélanges botaniques complexes – un domaine où les approches traditionnelles à un seul produit chimique peuvent échouer. Cela élargit également la discussion sur la façon dont les méthodes basées sur des seuils peuvent soutenir des évaluations de sécurité transparentes et axées sur l'exposition.

En savoir plus ?

[Introduction aux NAMs : vers une évaluation toxicologique sans expérimentation animale](#) (2h) 20 janvier
[Evaluer les PE avec les NAMs : vers une toxicologie mécanistique et prédictive](#) (2h) 17 mars
[Filtres Solaires : évaluation toxicologique et enjeux](#) (2h) 05 juin

Confiez-nous l'élaboration des profils toxicologiques des substances contenues dans vos produits ainsi que l'évaluation de la sécurité de ceux-ci.

Profils toxicologiques substances synthétiques et naturelles-Analyse de risque des impuretés-Elaboration des bases de données toxicologiques-Recherches et sélections de VTR-Marges de sécurité-Approches « weight of evidence », Read-Across et TTC-Analyse de risque des allergènes-Approche QRA2-Détermination des SED systémiques (produit unique et/ou exposition agrégée/populations cibles y compris les plus sensibles (enfants, femmes enceintes, peaux atopiques...)-Assistance réglementaire et normative

Résistance aux antimicrobiens : enrayer la menace sanitaire

La Résistance aux AntiMicrobiens (RAM) survient lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites évoluent au fil du temps et ne réagissent plus aux médicaments, rendant plus difficile le traitement des infections et augmentant le risque de propagation des maladies.

Aujourd’hui, la RAM dépasse largement le cadre des antibiotiques.

La lutte contre les résistances aux antimicrobiens (RAM) nécessite une approche coordonnée des chercheurs, médecins et vétérinaires. La santé des humains, des animaux et de l’environnement sont étroitement liées et doivent être protégées ensemble pour prévenir les maladies, concept de « *One Health* » ou Santé Globale.

Dossier de l’Institut pasteur.

Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2025

Mise à jour de décembre 2025

En savoir plus ?

[Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)

[Microbiologie des produits cosmétiques Formation à distance](#) (3h30)

[Initiation à la microbiologie cosmétique et à la gestion du laboratoire Formation à distance](#) (3h30)

[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

Gestion de projets microbiologique-Stratégie de tests-Formations-Veille normative

Tout savoir sur l’interdiction progressive des PFAS

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) forment une famille de plusieurs milliers de composés chimiques utilisés dans de nombreux produits pour leurs propriétés antiadhésives, imperméabilisantes ou résistantes à la chaleur. On les retrouve notamment dans les textiles ou certains produits industriels.

Ces substances sont qualifiées de « polluants éternels » car elles se dégradent très peu dans l’environnement. Elles peuvent s’accumuler dans les organismes vivants et sont aujourd’hui détectées dans l’air, l’eau et les sols.

Face aux risques sanitaires et environnementaux associés à ces PFAS, la loi n° 2025-188 du 27 février 2025 instaure de nouvelles mesures de protection.

Depuis le **1^{er} janvier 2026**, sont interdits à la fabrication, à l’importation, à l’exportation et à la mise sur le marché les produits cosmétiques contenant des PFAS.

Ces interdictions ne concernent pas les produits contenant seulement des traces de PFAS. Des seuils de concentration résiduelle viennent d’être définis par le [décret 2025-1376](#) du 28 décembre 2025.

En savoir plus ?

[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : decryption et cas pratiques](#) (2h) 16 juin 2026

Assistance et conseil Allégations Environnementales - Loi Agec - Info-Tri

Comment enfants et adolescents grandissent avec l'IA, cette « amie » artificielle

L'intelligence artificielle fait désormais partie du monde des enfants et des adolescents. Les données scientifiques montrent que les grands modèles de langage des IA dites « génératives », comme ChatGPT, transforment leur manière de créer des liens affectifs, de se divertir et de confier leur souffrance, ce qui n'est pas sans risque pour leur santé mentale.

Des spécialistes plaident pour des outils IA destinés aux mineurs et conçus pour leur sécurité (« *Child-safe AI* », en anglais), c'est-à-dire encadrés sur le plan technique et éthique.

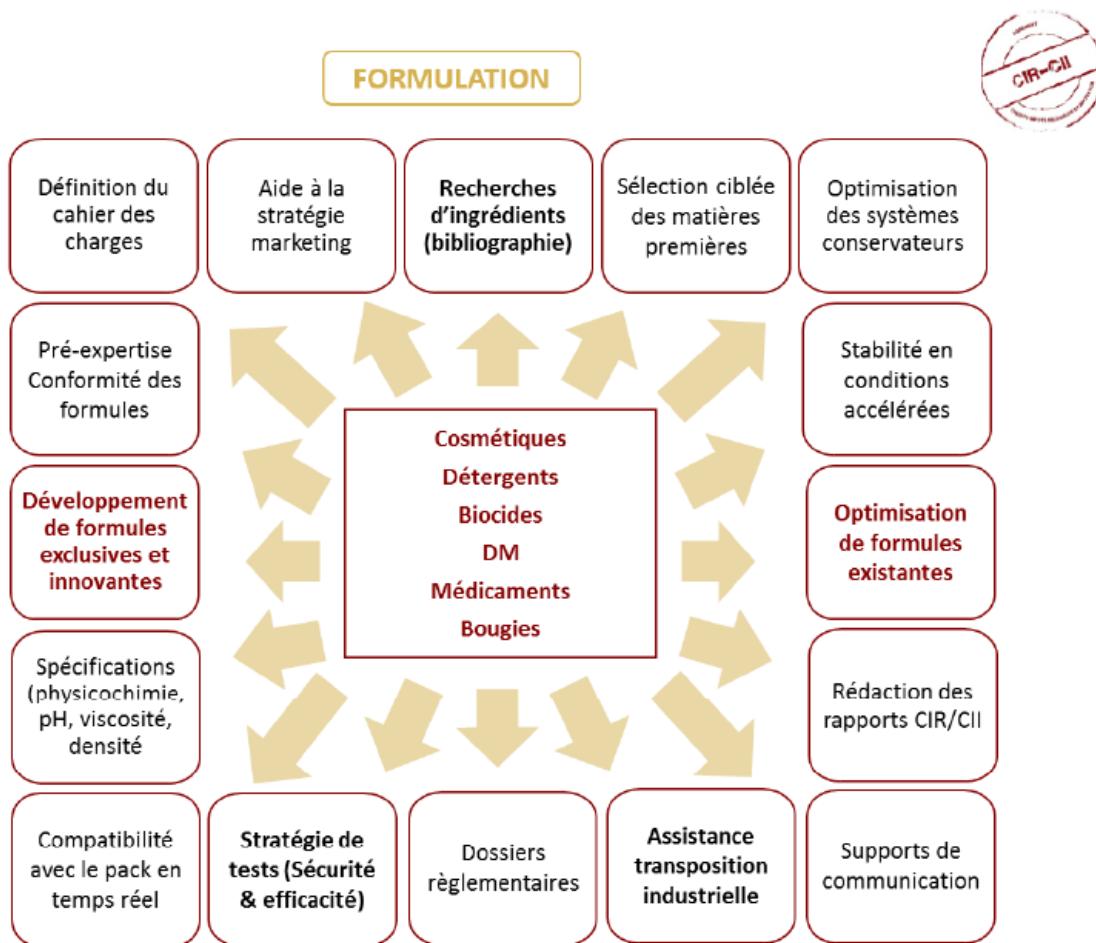
Formulation-R&D

Focus sur la formulation au laboratoire d'INSTITUT SCIENTIS

Situé à Paris, notre laboratoire propose la création de formes galéniques conformes au cahier des charges de nos clients.

Le laboratoire possède les agréments pour les CREDIT IMPOT RECHERCHE ([CIR](#)) et CREDIT IMPOT INNOVATION ([CII](#)). Nos clients peuvent ainsi en bénéficier.

Ci-après le mapping des prestations proposées.



En savoir plus ?

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel \(1h\)](#)

[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ? \(1h\)](#)

[Formulation des produits de maquillage \(1h30\)](#)

[Formulation des produits cosmétiques Formation à distance \(3h30\)](#)

Agreement CIR/CII – Crédit d'impôt recherche et innovation – Optimisation de formules existantes – Stabilité et compatibilités contenant-contenu-Formations

Formations 2025-2026 Webinaires 2026

Cosmétiques

Nouveaux webinaires 2026

[Introduction aux NAMs : vers une évaluation toxicologique sans expérimentation animale](#) (2h) 20 janvier 2026
[Evaluer les PE avec les NAMs : vers une toxicologie mécanistique et prédictive](#) (2h) 17 mars 2026
[Filtres Solaires : évaluation toxicologique et enjeux](#) (2h) 05 juin 2026

Réglementation/BPF/Tests Europe

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)
[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) Formation 17 et 22 septembre 2026
[Produits cosmétiques : allégations vs réglementation](#) (1h)
[Allégations – Réglementation & Tests Formation à distance](#) (3h30)
[Notification CPNP : déclarer votre produit en évitant les pièges](#) (1h)
[Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme au Règlement n°1223/2009](#) (1h)
[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin 2026
[Test de sécurité et d'efficacité des produits cosmétiques : comment s'y retrouver ?](#) (1h)
[Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP](#) (1h)
[Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#) (1h)
[Les essentiels des BPF cosmétiques \(ISO 22716\) et du bionettoyage](#) (1h)
[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

Labels

[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants](#) (1h) 24 mars 2026
[Labels écologiques : Focus sur COSMOS Formation à distance](#) (2h)
[Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent Formation à distance](#) (1h30) 5 février 2026

Microbiologie

[Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)
[Microbiologie des produits cosmétiques Formation à distance](#) (3h30)
[Initiation à la microbiologie cosmétique et à la gestion du laboratoire Formation à distance](#) (3h30)
[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

Formulation

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)
[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)
[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)
[Formulation des produits cosmétiques Formation à distance](#) (3h30)

Réglementation internationale

[Réglementation des produits cosmétiques : ASEAN et AUSTRALIE](#) (1h30)
[Réglementation des produits cosmétiques : USA-Canada-Mexique](#) (2h)
[Réglementation des produits cosmétiques en Israël](#) (1h)
[Réglementation des produits cosmétiques : Chine, Japon, Hong-Kong et Corée du Sud](#) (2h30)
[Réglementation des produits cosmétiques : Maghreb central, Pays du Golfe \(GSO\)](#) (1h30)

Biocides-détergents-virologie

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h)
[Les essentiels de la réglementation biocide européenne](#) (1h) 24 septembre 2026
[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) : **Formation** 28 mai et 02 juin 2026
[Formulation détergents : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)
[Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent Formation à distance](#) (1h30) 5 février 2026
[Virologie : Produits virucides d'hygiène cutanée et environnementale Formation à distance](#) (5h)
[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)
[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)
[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin 2026

[Notification PCN : à la découverte du portail européen \(1h30\)](#)

[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants \(1h\)](#) 24 mars 2026

[Dispositifs médicaux](#) - Formations en ligne (chaque module dure 2h)

[Le Règlement DM : structure et points clés](#)

[Les Opérateurs Economiques du dispositif médical \(fabricant, distributeur, mandataire, importateur & missions de la PCVRR\).](#)

[Exigences de conformité des DM, documentation technique, normes harmonisées, guides MDCG](#)

[Classification des dispositifs médicaux et processus de marquage CE](#)

[Le Système de Management de la Qualité des DM selon la norme ISO 13485.](#)

[Les DM en pratique : relations avec les organismes notifiés, UDI, EUDAMED, Déclarations de mise en service en France et dans l'UE](#)

[La gestion des risques des DM](#)

[La gestion post-market et la matériovigilance des DM](#)

[La sécurité biologique des DM](#)

[DM et données cliniques](#)

[Les produits combinés et DM administrant des médicaments](#)

[Remboursement des DM en France](#)

[Compléments alimentaires-Bougies parfumées](#)

[La réglementation des compléments alimentaires en Europe \(1h\)](#)

[Réglementation européenne des compléments alimentaires Formation à distance \(4h30\)](#)

[Formulation et réglementation des bougies parfumées \(1h\)](#)

[Droit des marques](#)

[Comment protéger et défendre sa marque ? \(1h\)](#)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion.

INSTITUT SCIENTIS est un organisme enregistré (n°11755465975) reconnu pour la qualité des formations dispensées et certifié QUALIOPI au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.

Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion.

INSTITUT SCIENTIS est un organisme de formation enregistré et certifié Qualiopi pour ses actions de formations. Cette certification vous permet une prise en charge par les organismes paritaires.

Médicaments et Dispositifs médicaux

INSTITUT SCIENTIS collabore depuis de nombreuses années avec Yves Tillet, président de TILLET EXPERTISE & BUSINESS, PharmD, AIHP, MSc, MBA, FTOPRA, Team-PRRC.



Bureau : 6, rue du Docteur Naudier 77400 LAGNY-SUR-MARNE (EU-Fr)

Mob : +33 (0)6 767 192 67

Email : y.tillet@teb-health.com

www.teb-health.com

Ce mois-ci, nous vous partageons la [lettre d'informations](#) du 05 janvier.

INSTITUT SCIENTIS vous présente Benoliel Avocats, un cabinet 'boutique', 100% dédié au droit de la propriété intellectuelle, composé d'une équipe d'experts qui accompagnent les entreprises innovantes, les créateurs, designers ou agences de publicité, dans la préservation et la défense de leurs marques, droits d'auteur, design, brevets, savoir-faire et tout actif immatériel. La lutte contre la contrefaçon et les actions en concurrence déloyale ou parasitaire sont au cœur de ses activités.



Un slogan peut-il être protégé par une marque ?

Les slogans sont généralement des outils marketing qui peuvent s'avérer très puissants pour identifier une entreprise et témoigner, en peu de mots, de ses valeurs ou messages. Tout un chacun attribue le slogan « Parce que je le vaux bien... » à l'Oréal, sans beaucoup d'effort. Les industries de tous secteurs apprécient de pouvoir s'approprier de telles formules mais peinent souvent à les faire enregistrer à titre de marque. Le slogan « STAY INFLUENCE » crée la surprise car il est reconnu comme une marque valable.

Le slogan « STAY INFLUENCE » peut-il constituer une marque valable pour désigner divers services en classes 35 et 41 (communication, marketing, divertissement...) ?

L'Office de l'union européenne pour la Propriété intellectuelle (EUIPO), responsable de la gestion des marques de l'Union européenne (MUE) avait d'abord répondu par la négative.

Le slogan était alors considéré comme intrinsèquement non distinctif au motif que le public pertinent comprendrait cette expression comme signifiant « maintenir votre influence significative » et la percevrait comme une information exclusivement laudative sur la qualité des services offerts, sans pouvoir renvoyer à une origine déterminée.

Mais la Chambre de recours de l'Office annule cette décision.

La marque STAY INFLUENCE peut donc être enregistrée pour tous les services visés, principalement pour les raisons suivantes :

→ Une marque constituée d'un slogan publicitaire est dépourvue de caractère distinctif seulement lorsqu'elle est perçue par le public comme une formule exclusivement promotionnelle. Il n'est pas nécessaire que le signe présente un niveau particulier de créativité linguistique ou artistique.

→ L'expression STAY INFLUENCE (présentée en lettres noires d'une police simple, sans artifices particuliers) est grammaticalement incorrecte et son sens peut varier selon le contexte de perception.

→ Le public – qui ne prend pas le temps d'analyser les composantes de la marque pour en traduire le sens – pourrait certes l'associer à « maintenir votre influence significative » mais également à « restez influencés » ou « rester influents », ces expressions n'ayant pas le même sens.

→ Contrairement à la première analyse de l'Office, le signe STAY INFLUENCE ne véhicule pas de message simple, clair et univoque. Il suppose une interprétation, un effort cognitif de la part du public pour être rattaché à un concept concret.

→ Il introduit ainsi un élément d'intrigue conceptuelle : il pourra être perçu comme surprenant ou inattendu et se mémorisera plus aisément. Le message n'est pas exceptionnel, mais il demeure formulé de manière inhabituelle.

→ Ce jeu de mots traduit dès lors un certain degré de créativité linguistique, suffisant pour conférer au signe un caractère distinctif.

→ En outre, la Chambre de recours relève que l'examinateur a appliqué un raisonnement global et uniforme à l'ensemble des services contestés, alors que l'examen des motifs de refus doit porter sur chacun des produits et services pour lesquels l'enregistrement est demandé. Un raisonnement global ne peut être admis que lorsque l'ensemble des produits et services présente entre eux un lien direct et spécifique pour constituer une catégorie homogène. Tel n'est pas le cas ici puisque les services de classe 35 peuvent être subdivisés en sous-catégories distinctes (publicité / analyse commerciale et conseil en affaires / études de marché et service d'information) et ceux de la classe 41 comprennent l'éducation / le divertissement / l'édition.

Oeil de BA : cette décision mérite d'être signalée car nous savons que les slogans sont fréquemment refusés à l'enregistrement par les Offices d'enregistrement de marques, notamment par l'EUIPO et par l'INPI. L'arrêt de principe qui a fixé les règles en la matière a été rendu par la Cour de Justice de l'Union Européenne, le 21 janvier 2010 (slogan « Vorsprung durch Technik » ou « Avance par la technique » déposé par la société Audi – affaire C-398/08 P).

Pour toute information supplémentaire : <https://benoliel-avocats.com/> ou page LinkedIn ou Instagram du cabinet

En savoir plus ?

Suivez en replay [Comment protéger et défendre sa marque ?](#) (1h) : **Webinaire**

FAQ du mois

Qu'est-ce qu'une réaction de saponification ?

Il s'agit d'une réaction chimique au cours de laquelle des corps gras (huiles et/ou beurres) réagissent avec une base forte telle que l'hydroxyde de sodium.

En raison de cette transformation, pour un produit cosmétique, deux formules peuvent être distinguées : la formule initiale (avant réaction), celle préparée pour obtenir la formule finale (après réaction), celle destinée à être utilisée.

Dans le cadre d'une évaluation de la sécurité, ces deux formules peuvent être évaluées.

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)

[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) Formation 17 et 22 septembre 2026

Combien y a-t-il de types de produits biocides définis dans le règlement (UE) n° 528/2012 dit RPB ?

À l'annexe V du RPB, les produits biocides sont classés en [22 types](#), rassemblés en quatre groupes principaux.

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h)

[Les essentiels de la réglementation biocide européenne](#) (1h) 24 septembre 2026

[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) : **Formation** 28 mai et 02 juin 2026

Retrouvez le détail de nos prestations : en [Europe](#) / à l'[International](#)

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, étiquettes biocides, détergents, bougies et parfums d'ambiance, notification PCN.

Publications

Retrouvez toutes les [publications d'INSTITUT SCIENTIS](#).

Merci à l'Observatoire des Cosmétiques pour la publication de nos articles !

[NAM et NGRA, des outils pour évaluer la sécurité des cosmétiques](#)

Depuis quelques temps, les acronymes NAM (pour New Approach Methodologies) et NGRA (pour Next Generation Risk Assessment) sont apparus dans l'univers des produits cosmétiques comme étant des solutions possibles pour l'évaluation des ingrédients cosmétiques en l'absence de tests effectués sur les animaux. Notre article propose une présentation générale des NAM et du NGRA, et traite de la feuille de route de la Commission européenne relative à l'élimination des tests sur les animaux. Il propose également une réflexion sur l'application de ces concepts lors de l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques.

[Huiles de palme et palmiste : impacts sur l'environnement et substitutions possibles](#)

Les huiles de palme (Palm oil) et de palmiste (Palm kernel oil) proviennent toutes les deux d'un même palmier nommé *Elaeis guineensis*. Mais elles sont obtenues à partir de l'extraction de deux parties différentes du fruit : le mésocarpe pour la première, et l'amande ou le noyau pour la seconde.

Ces huiles sont très peu incorporées directement en tant qu'ingrédients dans les produits cosmétiques. Elles sont cependant à l'origine de nombreuses matières premières, obtenues par plusieurs réactions chimiques (hydrogénéation, estérification, saponification, ajout de greffons hydrophiles). Les dérivés courants des huiles de palme et de palmiste incluent le Lauryl glucoside, le Sodium lauryl sulfate et le Sodium laureth sulfate, qui sont utilisés pour leurs propriétés nettoyantes et moussantes.

[Shampooings 2-en-1 : un défi pour le formateur ?](#)

Un shampooing 2-en-1 est un produit cosmétique capillaire conçu pour combiner deux fonctions en un seul usage : shampooing et après-shampooing (ou conditionneur). Ce type de produit permet ainsi de nettoyer les cheveux tout en les démêlant, en une seule application, et a été créé pour faciliter la vie des consommateurs. Mais facilitent-ils aussi celle des formateurs ? Rien n'est moins sûr !

[L'intelligence artificielle au service de l'évaluation de la sécurité cosmétique](#)

Dans un contexte d'informatisation croissante des pratiques scientifiques et réglementaires, l'intelligence artificielle s'impose progressivement comme un outil d'assistance prometteur pour l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques. Mais jusqu'où peut-elle aller sans compromettre la rigueur et les responsabilités des parties prenantes ?

Rencontrez-nous !

En 2026, voici les manifestations suivies par INSTITUT SCIENTIS :

COSMETAGORA	13 et 14 janvier - Paris
Salon bien être - médecine douce	Du 29 janvier au 02 février - Paris
PCD (salon de l'innovation packaging des parfums, des cosmétiques et des produits de soins)	5 et 6 février - Paris
Business Meetings @ JEC WORLD 2025	Du 10 au 12 mars - Villepinte
Salon de Podologie	20 et 21 mars - Paris
ContaminExpo	25 et 26 mars - Paris
Cosmoprof	Du 26 au 29 mars - Bologne (Italie)
Congrès règlementaire COSMED	1 ^{er} et 2 avril - Paris
Congrès Détergence, Réglementation & Environnement	1 ^{er} et 2 avril - Paris
Congrès International d'Esthétique & Spa	Du 11 au 13 avril - Paris
Congrès In-cosmetics	Du 14 au 16 avril - Paris
Santexpo	Du 26 au 28 mai - Paris
Congrès SF2H (Hygiène hospitalière)	Du 3 au 6 juin - Marseille
SALON I FEEL GOOD	Date à préciser (juin 2026)
Make-up Paris	17 et 18 juin - Paris
Luxe pack Edition spéciale	Du 30 juin au 1 ^{er} juillet - Paris
Congrès de la Société française de microbiologie	Du 07 au 09 octobre - Lyon
Congrès de l'IFSCC	Du 28 septembre au 1 ^{er} octobre - Perth (Australie)
Congrès biocide	06 et 07 octobre - Lyon
Cosmopet	Du 15 au 17 septembre - Saint-Raphaël
Cosmetic 360	14 et 15 octobre - Paris
Congrès Parfums et Cosmétiques	18 et 19 novembre - Chartres
Salon Les Places d'Or Design & Packaging	Du 17 au 19 novembre - Paris
Salon Natexpo	28 et 29 septembre - Lyon
Congrès de la Société Française de Toxicologie	Date à préciser (décembre 2026)

Contactez-nous aussi pour convenir d'un rendez-vous dans nos locaux « Au cœur de l'Art & de la Science » à Montmartre !



Parce qu'Art & Science sont indissociables, IS'Art Galerie Montmartre abrite notre espace professionnel (bureaux et laboratoire de création scientifique) au cœur de la cité artistique parisienne.

[Nous contacter](#)



La qualité des données transmises pour une amélioration de vos performances.



INSTITUT SCIENTIS est une société prestataire de services scientifiques spécialisée dans la réglementation, la microbiologie, la toxicologie et la conception des produits **cosmétiques, biocides, détergents, désinfectants, bougies et parfums d'ambiance**. Sa principale activité est **l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques (expert toxicologue ERT interne)**.

- Dans le domaine des produits **cosmétiques**, ses domaines de compétence sont élargis à la **formulation**, la **pré-expertise toxicologique**, la rédaction des **DIP**, leur **audit**, la **notification CPNP**, la **vérification des étiquetages**, la **veille normative et réglementaire**, la **conformité internationale** (vérification des listes ingrédients, **proposition 65**), la **transposition industrielle**.
- Dans le domaine des produits **biocides** (détergents-désinfectants-répulsifs), la société propose la **formulation**, la vérification de la **conformité réglementaire des formules**, les **stratégies de tests** microbiologiques, les créations d'**étiquettes**, les déclarations **BioCID** et **notifications PCN**. Elle assiste également ses clients pour la mise sur le marché des produits biocides en période transitoire dans différents pays européens et assure l'enregistrement des « **same product** ».

INSTITUT SCIENTIS effectue au quotidien une **hotline réglementaire et scientifique générale**.

INSTITUT SCIENTIS est un **organisme de formation enregistré et certifié QUALIOPI** pour les actions de formations, reconnu pour la qualité des formations dispensées.

Aggréé **CIR/CII**, le laboratoire propose la création de formes galéniques adaptées aux attentes des services Marketing et en conformité avec les exigences réglementaires.

PARIS - institut@scientis.fr - www.institut-scientis.fr

[Brochure Institut Scientis](#)



© 2026 – INSTITUT SCIENTIS

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'INSTITUT SCIENTIS, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

INSTITUT SCIENTIS ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. INSTITUT SCIENTIS ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

54 rue Lamarck 75018 PARIS - institut@scientis.fr

Site internet : www.institut-scientis.fr / Téléphone : +33 (0)1 42 57 89 67

Toute reproduction de cette lettre d'informations est interdite.